

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 juillet 2023

INDUSTRIE VERTE - (N° 1512)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**SOUS-AMENDEMENT**

N ° 1731

présenté par
Mme Babault

à l'amendement n° 1261 de Mme Meynier-Millefert

APRÈS L'ARTICLE 13

I. – À l'alinéa 2, subsister au mot :

« premier »

le mot :

« cinquième ».

II. –En conséquence, au même alinéa, substituer aux mots :

« les mots : « et un plan d'action de réduction de ces émissions »

les mots :

« une phrase ainsi rédigée : Ce plan est »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement permet d'intégrer le plan d'action de réduction des émissions conforme aux objectifs de la stratégie nationale bas carbone, introduit par cet amendement, au plan de transition qui doit d'ores et déjà être réalisé dans le cadre du BEGES.